

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2009

Membres présents : Mmes et MM. Pierre MAMMOSSER, Maire, Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS et Christophe SCHIMPF, adjoints au Maire, Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller, Paul BOISSARIE, Céline GEFFROY, Christian KLIPFEL, Claude LINDNER, Thomas RUBY, Marie-José SCHALLER, Alfred SCHMITT, Jean-Laurent VONAU et Christian WAGNER.

Membres absents excusés : Mmes et MM. Béatrice HOELTZEL qui a donné procuration à Ernest ROTT, Eric HUBERT qui a donné procuration à Marie-José SCHALLER, Jean-Michel STEPHAN qui a donné procuration à Pierre MAMMOSSER.

Le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée. Il remercie Monsieur Jean-Louis JAEGER, agent technique forestier, d'avoir accepté de participer à cette réunion pour expliquer au conseil municipal les différents travaux à entreprendre en forêt communale en 2009.

1. PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION – ETAT DE PREVISION DE COUPES ET PROGRAMME DES TRAVAUX PATRIMONIAUX DANS LA FORET COMMUNALE DE SOULTZ-SOUS-FORETS – ANNEE 2009

→ Programme des travaux d'exploitation – Etat de prévision de coupes

Monsieur Jean-Louis JAEGER intervient au nom de l'Office National des Forêts – Service Travaux de Haguenau qui élabore chaque année les programmes des travaux d'exploitation et patrimoniaux. Ces programmes sont établis en fonction du plan d'aménagement. Le nouveau plan d'aménagement pour la forêt communale de Soultz-sous-Forêts est en cours d'élaboration. Monsieur JAEGER propose au conseil municipal de prévoir une sortie en forêt pour l'explication de ce nouveau plan et avant son adoption.

L'état de prévisions prévoit des coupes d'un volume total de 3 426 m³ en parcelles 5, 6, 12, 13, 18, 21 et 23. Les bois en parcelles 12, 18, 21 et 23 sont déjà coupés, vu qu'il s'agissait d'un report de coupe. Les coupes sont essentiellement du hêtre (2/3 de hêtre et 1/3 de chêne).

La recette brute escomptée s'élève à 191 840 €. Il faut déduire de ce montant les dépenses d'exploitation (salaire des bûcherons, travaux à l'entreprise, travaux de débardage et de câblage, travaux à l'entreprise et honoraires ONF), d'où une recette nette prévisible de 113 561 €.

→ Programme de travaux patrimoniaux

Le programme des travaux patrimoniaux prévoit de la maintenance : mise en peinture des limites et du parcellaire, du toilettage après coupe parcelle 18b, du dépressage des perchis feuillus, de la dépose d'ancien grillage, de l'entretien voirie et fossés avec notamment l'élagage du Fischerweg, et des reports de travaux de 2008 à 2009.

Le montant total des travaux est estimé à 23 650.04 € TTC, honoraires ONF compris.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les programmes des travaux d'exploitation – état de prévision des coupes et des travaux patrimoniaux en forêt communale de Soultz-sous-Forêts pour l'année 2009, élaborés par l'Office National des Forêts.

→ Etat d'Assiette des coupes 2010

Monsieur JAEGER informe l'assemblée que l'ONF prévoit annuellement un état d'assiette des coupes qui permet d'arrêter les parcelles qui devront être martelées au cours de la prochaine campagne de martelage.

Cet état d'assiette des coupes est élaboré en application de l'aménagement forestier. La charte de la forêt communale cosignée par l'ONF et les représentants des communes forestières prévoit que les propositions d'assiette soient approuvées par délibération du conseil municipal.

Etat d'assiette des coupes à marteler en 2010 dans la forêt communale : parcelles 14 (741 m3), 4 (314 m3), 8 (776 m3) et 19 (401 m3).

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'état d'assiette des coupes 2010.

2. COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 7 janvier 2009.

08.01.2009

- réunion du SICTEU : réunion de lancement de chantier pour la mise en œuvre du programme de restauration et d'entretien de cours d'eau sur le territoire du SICTEU de Soultz-sous-Forêts. Des travaux sont actuellement effectués sur le Froeschwillerbach, tronçon entre Lobsann et Soultz-sous-Forêts. Les réunions de chantier ont lieu le jeudi matin
- rendez-vous téléphonique avec M. CONTAL qui souhaite installer un branchement d'eau supplémentaire sur son terrain dans le lotissement « Plein Sud » ce qui nécessite l'ouverture de la voirie définitive. Opéra Construction lui demande l'autorisation de la commune pour ces travaux.
Mme GEFFROY rappelle que la commune n'est pas concernée par cette affaire ; il faut soit l'accord d'Opéra Construction, soit l'accord du syndicat des colotis
- spectacle « Herbstwind » à La Saline

09.01.2009

- assemblée générale de l'Amicale Cyclotouriste de Soultz-sous-Forêts
- soirée récréative élus/personnel

10.01.2009

- vente de bois sur pied et déchets de coupe (recettes 10 531 €),

13.01.2009

- réunion avec les riverains du Plattenweg : changement de côté pour l'interdiction de stationner, matérialisation des emplacements de stationnement, neutralisation d'un emplacement sur la rue des Barons de Fleckenstein pour augmenter la visibilité à la sortie du Plattenweg, incitation pour les riverains Plattenweg et rue des Barons du Fleckenstein à stationner à l'intérieur de leur propriété ou sur le parking de la synagogue. Le problème du stationnement du camping-car a également été évoqué

- réunion entre la communauté de communes du Sultzerland et l'ADT (Association de Développement du Tourisme) sur le tourisme : le Conseil Général finance actuellement un agent de développement touristique à l'office du tourisme du Hattgau.

A la question de M. Christian KLIPFEL sur le partage de cet agent entre les deux offices du tourisme pour un rapprochement des structures, le Maire répond que les stratégies du Hattgau (valorisation de destinations) et du Sultzerland (intégration dans des circuits de manière opportuniste) sont différentes (le Hattgau est plutôt tourné vers Soufflenheim alors que le Sultzerland est plutôt orienté vers la Sauer et Wissembourg)

14.01.2009

- réunion de travail intra Sultzerland sur le contrat de territoire : chaque commune a fait connaître ses projets prioritaires après révision des plans pluriannuels d'investissements ; les investissements les plus importants sont programmés à Soultz-sous-Forêts et à Surbourg
- réunion du bureau de l'Association Foncière : cession de terrains pour l'aménagement de la RD 51 et les ouvrages de prévention des coulées de boues ; préparation de la réunion avec M. Michel BATT de l'ADAR (antenne locale de la Chambre d'Agriculture) sur les coulées de boues

15.01.2009

- réception à la Base aérienne 901 à l'occasion de la nouvelle année
- réunion de la communauté de communes du Sultzerland sur le P.L.U en vue de la préparation des réunions dans les différentes communes

16.01.2009

- rencontre avec le propriétaire de l'immeuble 28 rue Frohnacker qui souhaite relancer le dossier de permis de construire après un premier refus en 2006
- réception à la Sous-préfecture à l'occasion de la nouvelle année
- réception en l'honneur des personnes méritantes des associations et des lauréats des concours locaux du fleurissement et des illuminations

17.01.2009

- sortie dans la forêt de Kutzenhausen organisée par le SYCOFOSE
- concert de « Laréosol » à La Saline

19.01.2009

- 20^e anniversaire du jumelage entre le collège de l'Outre Forêt et la August-Renner Realschule de Rastatt : accueil des élèves, des professeurs, du principal adjoint du collège de l'Outre-Forêt et du principal de l'école de Rastatt

20.01.2009

- réunion Hattgau / Sultzerland sur le contrat de territoire ; pour une finalisation des investissements retenus. Pour le moment tous les projets de priorité 1 de Soultz-sous-Forêts sont pris en compte. Le Président du Conseil Général fera les arbitrages définitifs vu qu'il y a toujours un dépassement de l'enveloppe de 25 à 30 %

21.01.2009

- réunion avec M. Michel BATT de la Chambre d'Agriculture et les exploitants agricoles concernés par les coulées de boue : le compte rendu a été distribué aux conseillers municipaux
- réunion du comité de pilotage pour la rénovation de l'orgue de l'église protestante ; étaient présents : le Maire et les adjoints de Soultz-sous-Forêts, les Maires de Retschwiller et Lobsann, le Pasteur KREBS, Roland SCHENCKEL et Alfred RINCKEL de la Paroisse Protestante et M. LUTZ, technicien-conseil pour les orgues auprès des monuments historiques.

M. Jean-Laurent VONAU précise qu'à l'origine le premier orgue qui datait de 1861 était un STIEHR-MOCKERS, et qu'il en reste le buffet principal et quelques jeux et qu'en 1913 l'église fut dotée d'un nouvel orgue de style WALCKER dédié à un registre romantique et symphonique.

Le Maire informe l'assemblée que la composition a été modifiée en 1961 par MUHLEISEN avec une adjonction de type Silbermann afin de favoriser l'interprétation de musique baroque.

L'option retenue lors de la réunion serait la restauration avec retour à l'instrument de 1913.

M. Jean-Laurent VONAU demande à ce qu'un expert en orgue soit consulté avant de s'engager dans une voie.

Le Maire rappelle que la rénovation de l'orgue est intégrée dans le plan pluriannuel et que les travaux sont programmés pour 2010/2011. La commune, en tant que propriétaire, assurera la maîtrise d'ouvrage. Financement prévisionnel : participation de la paroisse protestante de l'ordre de 50.000 €, du Mécénat, de la Fondation du Patrimoine par le biais d'une souscription (l'aide pouvant aller jusqu'au tiers des dons récoltés), et subventions.

À la question de M. Christian KLIPFEL sur le problème du chauffage suite au constat de dégagement important de CO₂, le Maire répond que des détecteurs ont été mis en place et que les cultes se tiennent soit au foyer protestant, soit à l'église catholique. L'installation d'un nouveau chauffage est actuellement à l'étude. Un premier devis est parvenu pour un montant d'environ 52 000 € HT ; d'autres devis ont été demandés.

M. Alfred SCHMITT propose, dans le cadre de la prévention, l'installation de détecteurs à l'église catholique.

M. Jean-Laurent VONAU souhaiterait que la commune fasse faire une étude pour une centrale de chauffage, en incluant les 2 églises.

Le Maire répond qu'une étude pour une centrale de chauffage incluant la future maison des services, les églises et le bloc scolaire est programmée.

22.01.2009

- réunion de la commission Urbanisme pour l'élaboration du PLU : 2 orientations possibles pour l'urbanisation future, soit renforcer l'urbanisation vers Hohwiller, soit faire la jonction avec la réserve foncière de la commune du « Kleiner Wald ». Mme Céline GEFFROY suggère de se mettre en contact avec le cabinet OTE pour obtenir le support électronique de la présentation.

À la question de M. Jean-Laurent VONAU pour savoir si le franchissement de la voie ferrée est programmé, le Maire répond qu'il sera très difficile de développer Soultz-sous-Forêts sans prévoir un tel franchissement

- réunion de lancement du projet de site internet avec HDR Communication : à la recherche de rédacteurs et de photos. Une réunion de la commission « informations communication fêtes et cérémonies » est prévue à cet effet le 11 février

24.01.2009

- festival « Décalages » à La Saline

25.01.2009

- fête des personnes âgées à La Saline

26.01.2009

- rencontre avec M. JACKY, directeur de l'école élémentaire pour la circulation dans la rue des écoles

27.01.2009

- inauguration de l'exposition « Dédale de vie » au collège de l'Outre Forêt

- réunion du CCAS : présentation de CARITAS/Woerth par la responsable ; compte administratif 2008 : déficit de l'exercice 2008 de 629 € et excédent de fonctionnement 2008 de 1 320.11 € (après intégration de l'excédent de fonctionnement 2007) ; fonctionnement du CCAS
- assemblée générale extraordinaire de l'harmonie Concordia : les modifications de statut sont validées, le Maire est Président d'Honneur et M. Roger SCHULER est le nouveau Président
- réunion des commissions « urbanisme et environnement » et « urbanisme pour l'élaboration du PLU » pour l'insertion du Sonnenhof dans le Bruehl : des modifications ont été demandées, notamment pour permettre l'élargissement de la voie d'accès afin d'avoir une meilleure visibilité du parc
M. Christian KLIPFEL demande si une suite a déjà été donnée aux revendications

28.01.2009

- rencontre avec M. BIONDI de la Société ECOTRAL

29.01.2009

- rencontre avec les responsables de la Fondation du Patrimoine pour visite de l'orgue
- présentation des vœux de bonne année au centre AFPA de Soultz-sous-Forêts
- réunion du conseil communautaire de la communauté de communes du Soultzerland avec, à l'ordre du jour, l'adoption du budget du périscolaire et de la halte-garderie, des admissions en non valeur pour des redevances ordures ménagères

30.01.2008

- rencontre avec le Président de l'Office du Tourisme pour un premier bilan financier des Tradi'sons

31.01.2009

- soirée récréative avec les personnes ayant participé bénévolement aux manifestations des Tradi'sons de Noël

02.02.2009

- rencontre avec Mme DUPEUBLE du Conseil Général : utilisation de la médiathèque pour de l'animation sociale ; redimensionnement du centre médico social dans le cadre de la maison des services pour permettre, entre autres, de reprendre des consultations pour nourrissons
- réunion du comité syndical du SCOTAN
- réunion des commissions finances, sports loisirs culture et associations et pilotage des institutions culturelles pour les tarifs communaux et les tarifs de location de La Saline pour l'année 2009

04.02.2009

- réunion de la commission d'appel d'offres pour l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre de la synagogue

3. TARIFS COMMUNAUX ET TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE CULTUREL LA SALINE 2009

→ Tarifs communaux 2009

Pour les tarifs communaux à appliquer en 2009, le Maire propose de faire quelques réajustements par rapport aux tarifs 2008 :

- le tarif des photocopies pour tout public est porté de 0.25 € à 0.20 € la copie, le tarif pour les associations de 0.15 € à 0.10 € (prix coûtant) et instauration d'un tarif tout public de 0.10 € par copie pour des documents administratifs (règlement POS, actes d'état civil, formulaires d'urbanisme, ...)

- de fixer un forfait annuel pour l'occupation des salles de la maison des associations par l'Eglise Evangélique à raison de 250 heures maximum pour un montant forfaitaire annuel de 2 200 € pour 2009.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à ces propositions et fixe les tarifs communaux pour 2009 comme suit :

	TARIFS 2009
PHOTOCOPIES	
- tout public	0,20 €
- tout public (photocopie d'un document de la mairie)	0,10 €
- associations	0.10 €
CONCESSIONS DE CIMETIERE	
- tombe simple (2mx1m) 15 ans	45.00 €
30 ans	90.00 €
- tombe double (2mx2m) 15 ans	90.00 €
30 ans	180.00 €
COLUMBARIUM	
- concession 15 ans	900.00 €
30 ans	1 200.00 €
- intervention sur une case (ouverture et fermeture)	30.00 €
HEURE OUVRIER	27.30 €
VENTE	
- marché trimestriel	1.00 €/ml
- vente camion	100.00 €
LOCATION DE SALLES	
- salle annexe Mairie	20.50 €/heure
- salles maison des associations	12.50 €/heure
- salle mairie de Hohwiller	12.50 €/heure
- gymnase municipal	12.50 €/heure
- location école accordéons (salle MDA)	6.00 €/heure
- location chorale AOS (salle MDA)	300.00 €/an
- location église évangélique (salles MDA)	2200.00 €/an (pour 250 h maxi)
KERMESSE	
- auto skooter	400.00 €
- mini skooter	190.00 €
- circuit des neiges (chenille)	400.00 €
- manège pour enfants	145.00 €
- stands divers (confiserie, tir, loterie, jeux d'adresses, pêche ...)	70.00 €
- divers appareils	145.00 €
- gaufres – crêpes – boissons – glace	70.00 €

➔ **Tarifs de location de l'espace culturel La Saline 2009**

- **Tarifs Soultz-sous-Forêts et tarifs extérieurs (personnes privées, associations, entreprises)**

Le Maire informe le conseil municipal que la commission des finances, lors de la réunion du 2 février 2009, avait proposé l'établissement d'un tarif spécifique pour les entreprises et la facturation du tarif week-end pour les mariages. Il précise également que les tarifs extérieurs ont été légèrement réajustés par rapport à 2007 (augmentation uniforme d'environ 30 % par rapport aux tarifs de Soultz-sous-Forêts).

M. Alfred SCHMITT informe que lors de la précédente mandature, les entreprises de Soultz-sous-Forêts bénéficiaient de la gratuité de La Saline pour les fêtes de Noël. Le Maire lui rappelle qu'aucune délibération n'avait été prise dans ce sens.

Le Maire propose au conseil municipal de ne pas instaurer de tarifs spécifiques pour les entreprises en 2009, vu la conjoncture économique actuelle, et de demander le tarif week-end pour les mariages (location à compter du vendredi après-midi).

Le conseil municipal est favorable à ces propositions et fixe les tarifs de location de l'espace culturel La Saline pour l'année 2009 comme suit :

ESPACES LOUES	TARIFS SOULTZ-SOUS-FORETS 2009	TARIFS EXTERIEURS 2009
Espace Rosentritt	190 €/jour	250 €/jour
Espace Mary de Bode	280 €/jour	370 €/jour
Hall-bar	70 €/jour	95 €/jour
Cuisine	100 €/jour	130 €/jour
Théâtre Michel Deutsch	450 €/jour	600 €/jour
Foyer théâtre	70 €/jour	95 €/jour
Ensemble rez-de-chaussée (sans cuisine)	400 €/jour	550 €/jour
Ensemble rez-de-chaussée (avec cuisine)	500 €/jour	680 €/jour
Ensemble rez-de-chaussée (avec cuisine) week-end	650 €	870 €
Configuration totale espace culturel	800 €/jour	1 100 €/jour
Configuration totale espace culturel week-end	1 150 €	1 600 €
Manifestations associations ou particuliers supérieures à un week-end	50 € / journée supplémentaire	50 € / journée supplémentaire
Agencement de la salle : - préparation et rangement par La Saline	27,30 €/heure	27,30 €/heure
Installations techniques son et/ou lumières, régies (un régisseur de la commune doit obligatoirement être présent)	30 € / heure	30 € / heure
Entretien - nettoyage par La Saline	27,30 €/heure	27,30 €/heure

Le Maire précise également que tous les contrats souscrits avant la présente décision bénéficieront des tarifs 2008.

- **Locations spécifiques**

Le Maire propose le maintien du tarif de 80 € pour une manifestation festive par an organisée par les associations de Soultz-sous-Forêts et Hohwiller ; la gratuité totale des locaux et du régisseur pour les manifestations organisées par les Sapeurs-Pompiers et la Croix-Rouge et la gratuité des locaux pour une manifestation d'une journée par an pour les communautés religieuses concordataires.

Si les associations nécessitent l'intervention du régisseur, il propose de facturer cette prestation 15 € par heure pour les 6 premières heures et 30 € par heure pour les heures suivantes.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention, approuve ces propositions.

En ce qui concerne les associations dont les manifestations font partie du programme culturel de la Ville et proposant un spectacle à entrée gratuite, le conseil municipal décide de leur accorder la gratuité des locaux.

Pour les associations de Soultz-sous-Forêts qui s'occupent elles-mêmes de la billetterie (spectacle avec entrée payante), après un long débat, le conseil municipal décide de leur accorder la gratuité des locaux et la mise à disposition du régisseur à raison de 6 heures/représentation/jour. Au-delà de 6 heures, l'intervention du régisseur sera facturée 30 €/heure.

Pour les associations extérieures organisant un spectacle à entrée payante, une participation équivalente à 10 % des recettes leur sera demandée. L'intervention du régisseur sera la même que pour les associations de Soultz-sous-Forêts à entrée payante.

Le Maire rappelle qu'il est strictement interdit de rémunérer le régisseur par ailleurs.

Le conseil municipal fixe les tarifs des locations spécifiques comme suit :

	TARIFS 2009
Associations de Soultz-sous-Forêts et Hohwiller pour 1 manifestation festive par an (locaux de la Saline)	80 €
- Amicale Sapeurs Pompiers, Croix Rouge	Location et mise à disposition du régisseur gratuites
- Paroisse Protestante, Paroisse Catholique, Communauté Juive pour 1 manifestation/an (1 journée)	Location gratuite
Installations techniques son et/ou lumières, régies. <i>Un régisseur de la commune doit obligatoirement être présent.</i>	15 €/heure les 6 premières heures et 30 €/heure les heures suivantes

Associations dont les manifestations font partie du programme culturel de la ville - spectacle gratuit	Locaux et régisseur mis à disposition gratuitement
- Associations de Soultz-sous-Forêts avec spectacle à entrée payante	Locaux mis à disposition gratuitement Intervention gratuite du régisseur à raison de 6 heures/représentation/jour, au-delà facturation 30 € de l'heure
- Associations extérieures avec spectacle à entrée payante	Location : 10 % des recettes Intervention gratuite du régisseur à raison de 6 heures/représentation/jour, au-delà facturation 30 € de l'heure

4. AFFAIRES FINANCIERES

→ Subventions

- **subvention exceptionnelle**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 100 € à l'association « Les Free Riders » de Soultz-sous-Forêts, pour leur contribution au vin d'honneur du 11 novembre. Le crédit est voté sur article 6748 et repris au budget primitif 2009

- **subvention au CCAS**

Pour permettre le fonctionnement du CCAS, et vu que cette instance a très peu de moyens financiers, le conseil municipal, à l'unanimité, vote d'une subvention de 1 500 € pour l'année 2009. Le crédit est voté sur article 657362 et repris au budget primitif 2009.

A la question de M. Christian KLIPFEL interrogeant sur le détail des aides accordées par le CCAS, le Maire répond que, vu que la commune accorde une subvention, le conseil municipal sera informé de l'utilisation des fonds publics après la clôture du prochain exercice.

→ **Ecole municipale de musique – Modification des coefficients d'emploi et de rémunération**

- **assistant d'enseignement artistique**

Le Maire informe le conseil municipal que le professeur de flûte a un élève en moins depuis le 1^{er} janvier 2009. Ses coefficients d'emploi et de rémunération sont actualisés comme suit :

- coefficient d'emploi : 10/20^e
- coefficient de rémunération : 8,08/20^e.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette modification

→ **Personnel communal**

- **heures supplémentaires**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le paiement des heures supplémentaires effectuées par les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles lors du spectacle de Noël de l'école maternelle le 16 décembre 2008, à savoir :

- Nathalie BEYREUTHER et Pascale STEFFEN : 2 h 15 mn
- Isabelle QUENEL : 2 h 45mn
- Nathalie SCHNEIDER : 3 h 25 mn.

→ **Aménagement de la RD 28 entre Soultz-sous-Forêts et Seltz – Cession de terrain**

En vue de l'aménagement de la RD 28, le Département du Bas-Rhin souhaite engager les acquisitions foncières liées à la réalisation de cette opération foncière. Ces travaux nécessitent l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée section 211-16 n° 92 lieudit « Bannmatten » d'une contenance de 1,02 are, propriété de la commune.

Conditions de vente proposées :

- valeur vénale à l'are 55,00 €,
 - surface d'emprise 1,02 are
- soit une indemnité de perte de terrain de 56.10 €
- indemnité de remploi 5 % 2.81 €
- soit au total **58,91 €** pour la parcelle concernée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la vente de la parcelle aux conditions proposées par le Département du Bas-Rhin et autorise le Maire à signer la promesse de vente ainsi que l'acte à intervenir.

→ **Réhabilitation de la synagogue**

- **Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été destinataire d'un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la synagogue de Soultz-sous-Forêts. Il rappelle que ce contrat a été signé avec M. Arnold HAIBACH le 15 juin 2005 ; il prévoyait un coût prévisionnel des travaux de 71 000 € HT et un forfait de rémunération de 10 % (7 100 € HT).

Depuis la signature de ce marché, des facteurs nouveaux sont apparus :

- modification et augmentation de la consistance des travaux pour tenir compte des prescriptions faites par l'architecte des Bâtiments de France et la DRAC,
- et mise en conformité électrique du bâtiment suite au rapport SOCOTEC.

Suite à l'intégration de ces travaux, le montant prévisionnel des travaux est passé de 71 000 € HT à 92 886.02 € HT, et le forfait de rémunération est porté de 7 100 € HT à 9 288.60 € HT, soit une augmentation de 30,82 % par rapport au marché initial.

Les membres de la commission d'appel d'offres, lors de la réunion de ce jour, ont émis un avis favorable à ce dossier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cet avenant et autorise le Maire à le signer.

→ **Vote de crédit**

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote un crédit de 200 € sur article 6188 pour une indemnisation forfaitaire de déplacement d'un tiers pour des interventions ponctuelles à Soultz-sous-Forêts. Ce crédit sera repris au budget primitif 2009.

5. MODIFICATION DU P.O.S.

Suite à la réunion de la commission d'urbanisme concernant l'implantation de la structure du Sonnenhof, la modification du P.O.S. pour le Bruehl sera discutée avec le SDAU. La réunion pour le projet d'aménagement autour de la gare a été reportée, suite à des circonstances imprévues.

6. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour l'aliénation du bien suivant :

- immeuble cadastré section 37 n° 452/102 lieudit « Kleiner Rebberg » d'une contenance de 563 m².

7. DIVERS

→ **Communiqué « Appel de Strasbourg pour le respect mutuel et le dialogue »**

Le Maire donne lecture du communiqué intitulé « Appel de Strasbourg pour le respect mutuel et le dialogue » signée par M. Roland RIES, Sénateur – Maire de Strasbourg, Mgr GRALLET, Archevêque de Strasbourg, MM. Jean-François COLLANGE, Président de l'E.P.A.L., René GUTMAN, Grand Rabbín de Strasbourg et Driss AYACHOUR, Président du C.R.C.M. Alsace :

« APPEL DE STRASBOURG POUR LE RESPECT MUTUEL ET LE DIALOGUE »

Jeudi, 8 janvier 2009

A l'initiative de Roland RIES, Maire de Strasbourg, nous nous sommes réunis en l'Hôtel de Ville, maison, commune de tous les Strasbourgeois, afin de partager nos préoccupations collectives sur l'actualité internationale et ses répercussions dans notre Cité.

Nous tous, juifs, chrétiens, musulmans, conscients des valeurs communes que nous portons, nous déplorons et condamnons fermement tous les actes, propos, discours ou manifestations sous toutes les formes d'expression quelles qu'elles soient, présentant un caractère xénophobe ou discriminatoire, à l'égard de quelque composante de la population que ce soit.

Nous condamnons de la même manière, toutes les tentatives d'instrumentalisation ou d'importation des conflits du Proche Orient. Ces tentatives ne servent pas la cause de la Paix, ni au Proche Orient ni dans notre région, Paix qui est l'objectif vers lequel nous devons tous tendre.

Nous nous félicitons de pouvoir constater la qualité du dialogue que nous entretenons à Strasbourg les uns avec les autres, depuis de nombreuses années. Nous souhaitons que les fidèles de toutes les confessions prolongent dans leur vie quotidienne cette qualité de dialogue en un moment où celui-ci est plus que jamais nécessaire.

A Strasbourg, capitale européenne des Droits de l'Homme, nous entendons assumer cette responsabilité particulière, qui est de privilégier, en toutes circonstances, le dialogue et la tolérance ».

→ Diverses informations

- rejet de l'état de catastrophe naturelle : M. le Préfet a fait parvenir un courrier informant que, selon les informations recueillies auprès de la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile, le dossier sera examiné lors de la commission interministérielle du 19 février 2009
- le Conseil Général a arrêté les taux modulés applicables aux communes et communautés de communes pour l'année 2009. Le taux modulé applicable à notre commune est identique au précédent et s'élève à 16 %
- engagement, en tant que sapeur pompier volontaire, de Monsieur Loris ANTOINE à compter du 1^{er} janvier 2009 au sein de l'unité territoriale de Sultz-sous-Forêts
- date de scrutin des élections européennes : dimanche 7 juin 2009
- Campagne « JA fer unseri Sproch » de l'Office pour la langue et la culture d'Alsace dont l'objectif est de promouvoir la vitalité de l'identité régionale au travers de ses valeurs, ses spécificités culturelles et linguistique, éléments majeurs de son patrimoine.
En adhérant à l'opération, la commune a le choix de mettre en place différentes actions et versera une contribution symbolique d'un montant de 50 € (1001 à 3500 habitants).
Le dossier sera étudié lors d'une prochaine commission
- lettre de l'Office National des Forêts informant que l'organisation du niveau terrain (unité territoriale et agents forestiers) reste inchangée. Par contre, à compter du 1^{er} janvier 2009, une réorganisation dans les structures de direction a été opérée :
 - création d'une agence territoriale Nord Alsace qui regroupe les agences de Saverne et Haguenau et dont le siège est fixé à Saverne, organisée en 4 services : le service affaires générales à Saverne ; service commercialisation des bois à Ingwiller, service forêt à Saverne et le service travaux à Haguenau
 - création d'une agence Travaux pour l'Alsace chargée de la gestion des ouvriers forestiers et de la réalisation des travaux pour le compte des agences territoriales

- M. le Député Frédéric REISS à fait parvenir une copie du compte rendu intégral de la séance de l'assemblée nationale du 9 décembre 2008, ainsi que les copies des lettres adressées à MM. Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et Patrick DEVEDJAN, Ministre en charge de la mise en œuvre du plan de relance concernant les contraintes administratives liées à la mise en place de panneaux photovoltaïques
- lettre du comité local 67 contre la privatisation de la Poste et lettre de la Fédération nationale des communes forestières : les personnes intéressées par ces courriers sont priées de s'adresser au secrétariat.

→ Prochaines manifestations

- vendredi 13 février à 19 h 30 : réception des nouveaux arrivants
- lundi 16 février à 19 h : réunion de la commission scolaire et à 20 h 30 : réunion de la commission sports loisirs culture et associations (crédits des écoles et subventions des associations)
- vendredi 20 février à 20 h : réunion de la commission des finances (examen compte administratif et validation crédits écoles et subventions)
- prochaine réunion du conseil municipal : **mercredi 25 février 2009**
- mercredi 11 mars à 20 h : réunion des commissions services à la personne, développement économique et urbanisme, et informations communications fêtes et cérémonies
- lundi 16 mars à 20 h : commission des projets et travaux
- jeudi 19 mars à 20 h : commission des finances pour le budget primitif 2009
- **mercredi 25 mars 2009** : réunion du conseil municipal avec vote du budget